Direction et simplification des tâches

Compte-rendu du 1er GT du 5 février 2015

Lors de ce premier GT, les discussions ont porté ont essentiellement sur 3 points :

- la communication des informations aux différents personnels de l'école (enseignants, AESH, AVS,…) avec une demande pour que celle-ci se fasse directement de l'administration concernée vers les personnels (utilisation des boîtes professionnelles)

- l'accès à une plate-forme juridique pour toutes les questions concernant des situations pointues (sur le partage de l'autorité parentale par exemple…) ; une formation juridique initiale et continue ; un espace de mutualisation départemental.

- TBE/Base Elèves : une fusion des données effective ; pas de demande IA/IEN/Mairie pour des données qui sont déjà renseignées dans ces applications. ; la question de l(in)utilité de certaines saisies dans le TBE : APC, interventions RASED, allemand extensif…

Sur ces interventions nous attendons une réponse de l'IA lors du prochain GT le 25 mars.
Vous pouvez retrouver ces points annotés en rouge dans la feuille de route du SE UNSA.